



Société
Jurassienne
d'Attelage

4^{ème} Concours officiel d'attelage

25-26-27 Août 2023



Mont-de-Coeuve (JU)

Plus d'informations sur : www.ju-attelage.com

Notre page Facebook : Société Jurassienne d'attelage (SJA)

Présentation



Société
Jurassienne
d'Attelage

La société Jurassienne d'Attelage a été fondée le 26 septembre 1980 et regroupe les meneuses et meneurs des six districts du Jura historique et environ. Elle compte environ 200 membres.

Notre société a pour but d'encourager la pratique de l'attelage et de promouvoir l'utilisation des produits de notre élevage chevalin.

Pour atteindre ses objectifs, la SJA organise et réalise les activités suivantes :

- Vulgarisation de l'attelage auprès du grand public (loisirs et sports)
- Cours d'attelage (cours de brevet, cours de perfectionnement, stage d'initiation)
- Concours et manifestations d'attelage, éventuellement en collaboration avec d'autres sociétés
- Informations de ses membres
- Informations des médias sur ses activités et l'attelage en général

La SJA est affiliée à la Fédération Jurassienne d'élevage chevalin. Elle est également affiliée à l'Association des Sociétés de Cavalerie du Jura (ASCJ) et par ce biais à la Fédération Equestre Romande (FER) ainsi qu'à la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE).

En 2016, la SJA a décidé d'organiser à nouveau un concours officiel dans le Canton du Jura. À l'exception des éditions 2022 et 2023, notre concours officiel a lieu tous les deux ans. La 3^{ème} édition a eu lieu en 2022 et la 4^{ème} édition aura lieu les 25, 26 et 27 août prochains. Nous avons la chance de pouvoir également organiser la Finale Tandem d'attelage et en plus de cela, nous allons organiser la licence d'attelage pour les jeunes éleveurs, qui aura lieu le vendredi 25 août prochain. La manifestation accueillera des attelages à 1, 2 et 4 chevaux et poneys.

C'est donc un formidable défi que la SJA entend relever à nouveau !

Récompense 2022

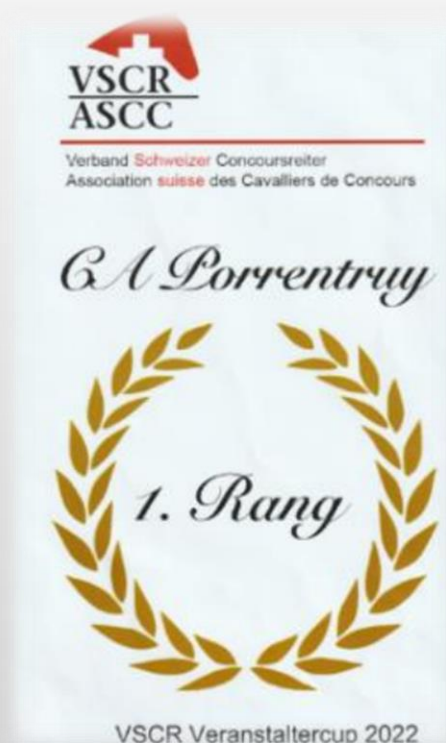


En 2022, notre concours a obtenu le prix du 1^{er} concours d'attelage de toute la Suisse décerné par «l'Association suisse des Cavaliers de Concours».

Cette dernière a été créée dans le but de promouvoir l'équitation et l'attelage en Suisse. Elle défend les intérêts des amazones et des cavaliers suisses face à la Fédération Suisse des Sports Equestres et de ses membres.

Ce concours est organisé dans le but de récompenser les organisateurs et de faire de la publicité pour ces derniers.

Cette coupe permet des épreuves passionnantes aux organisateurs pour attirer des spectateurs autant que des concurrents.



L'attelage

L'attelage est une discipline qui combine trois types d'épreuves différentes :

Le dressage

Le dressage est la première épreuve de la compétition. La reprise de dressage est un enchaînement de figures imposées identiques pour tous les concurrents, exécutées généralement sur un rectangle de 100m par 40m. Les juges recherchent la régularité des allures, le calme, l'assurance, l'impulsion et l'attitude des chevaux dans le mouvement. Le meneur est jugé sur sa position, la précision de ses ordres et sa maîtrise de l'attelage.



Le marathon



Le but de l'épreuve est de tester la condition, l'endurance et la préparation des chevaux et poneys, ainsi que le sens du train et la compétence du meneur. Le parcours est, pour la plupart du temps, long de plusieurs kilomètres, la longueur dépendant de la qualité et du relief du terrain à disposition des organisateurs

La maniabilité

La maniabilité est un parcours proche du slalom que les meneurs doivent exécuter en passant dans des portes (maximum de 20 portes : paires de plots surmontés de balles), sans rien renverser sur leur passage. Le tracé de la piste se déroule sur un terrain d'au moins 100 x 50 m ou une surface équivalente. Les balles tombées, les fautes et les dépassements de temps sur le parcours de maniabilité sont sanctionnées par des points de pénalité qui viennent s'ajouter au compte du compétiteur.

Le vainqueur est celui qui totalise le moins de points de pénalité à la fin des 3 épreuves.



Comité d'organisation

Concours officiel Mont-de-Coeuve 2022

Président d'organisation :	Frédéric Erard
Président du jury :	Daniel Würgler
Constructeur :	Eddy Von Allmen
Caissière :	Léna Perera
Secrétaire :	Lolita Fuchs
Comité d'organisation :	Bernadette Odiet Eric Stegmann Frédéric Frésard Blaise Martignier Serge Heusler Sandrine Beuret Andy Morf

Contact :

Président d'organisation :
Frédéric Erard, 078 897 61 59, frederic.erard@bluewin.ch

Secrétariat :
Lolita Fuchs, 079 871 37 16, info@ju-attelage.com

Lieu et installations



Société
Jurassienne
d'Attelage

Le concours se déroule sur les infrastructures de la Société de Cavalerie d'Ajoie, au Mont-de-Coeuve. La place se situe à 5 minutes de la ville de Porrentruy.

Les infrastructures se composent d'un terrain de 60 x 90 m drainé, sablonneux, engazonné et éclairé, avec une tribune couverte de 180 places assises, d'un carré de sable de 82 x 40 m éclairé et d'une cantine de 400 places.



Budget concours officiel 2023



Société
Jurassienne
d'Attelage

Infrastructures :	2'000.-
Frais de concours (juges etc.) :	6'000.-
Prix :	5'000.-
Publicité :	2'000.-
Intendance :	7'000.-
Frais bénévoles :	3'000.-



Société
Jurassienne
d'Attelage

Sponsoring

Une telle manifestation ne peut être organisée sans soutien. Aussi, nous nous permettons de vous solliciter en tant que sponsor.

Vous trouverez ci-après les différentes possibilités de sponsoring.

Nous vous remercions d'avance de votre aide et nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion de nos diverses manifestations.



Sponsors



Société
Jurassienne
d'Attelage

Sponsors d'une épreuve complète Fr. 350.-

(plaques et flots)

L'épreuve porte le nom du sponsor

Obstacles fixes du parcours :

Pont : Fr. 200.-

1^{er} obstacle fixe : Fr. 500.-

2^{ème} obstacle fixe : Fr. 500.-

Sponsoring Fr. 500.-

Sponsor d'une épreuve complète + 1 banderole

L'épreuve porte le nom du sponsor

ou

Un obstacle fixe

Sponsoring Fr. 800.-

Sponsor d'une épreuve complète (l'épreuve porte le nom du sponsor)

+ 2 banderoles

+ publicité d'une page dans le carnet de fête

ou

Un obstacle fixe

+ publicité d'une page dans le carnet de fête

Les donateurs seront cités dans le programme et affichés
durant la manifestation. Ils seront cités au micro tout au long
de l'événement

Sponsoring :

Nom du donateur :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse courriel :

Date et signature :

Remarques :
.....

Banderole publicitaire

Banderole publicitaire : Fr. 200.-

Nom du donateur :

N° téléphone :

Adresse de courriel :

Personne qui récupère la banderole :

Date et signature :

Remarques :
.....

Livret de fête

¼ de page : Fr. 50.-

½ page : Fr. 80.-

1 page : Fr. 120.-

Nom du donateur :

Adresse

N° de téléphone :

Adresse courriel :

Logo envoyé par mail* le :

Logo envoyé par :

Date et signature :

*logo à envoyer à l'adresse suivante : serge.heusler@bluewin.ch



Vente de bières artisanales

Afin de soutenir notre concours, nous vendons cette année les bières artisanales blondes «FRANCHES MONTAGNES».

Les bières sont des produits naturels non traités.

La bière est conditionnée dans des cartons de 6 bouteilles de 33cl, au prix de 30.- le carton.

Stani Schwab
079 369 27 44
schwab.s@gmx.ch



MERCI DE VOTRE SOUTIEN !



Société
Jurassienne
d'Attelage

Récépissé

Compte / Payable à
CH92 8080 8008 2755 6014 1
Société Jurassienne d'attelage
Bas du Village 53
2353 Les Pommerats

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt



Section paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à

CH92 8080 8008 2755 6014 1
Société Jurassienne d'attelage
Bas du Village 53
2353 Les Pommerats

Payable par (nom/adresse)